

#Certi'Créa



**Chambre d'Agriculture
de Côte-d'Or**
1 Rue des Coulots – CS 70074
21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 66 00
Fax : 03 80 68 66 09
accueil@cote-dor.chambagri.fr
www.cote-dor.chambagri.fr

**Pôle Agricole de
Pouilly en Auxois**
Route d'Arnay le Duc
21320 CREANCEY
Tél : 03 80 90 89 09
Fax : 03 80 90 76 14

Antenne de Châtillon
24 Avenue Navoizat
21400 CHATILLON-SUR-SEINE
Tél : 03 80 91 06 76
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18210004000027
APE 9411Z
N° existence OF :
2621P001021



Formation permettant la délivrance de la certification RS 5244
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5244/>

DUREE : 1 jour (présentiel)

OBJECTIFS :

Maitriser les fondamentaux des techniques de communication.
Améliorer sa communication pour gagner en efficacité dans les échanges avec son entourage (associés, salariés, partenaires, clients, ...).

CONTENUS

Les principes de base de la communication. Identifier son style de communicant, ses points forts et ses freins. Communication positive, communication non violente et écoute active. Les bases de l'éloquence et communication assertive.

PUBLIC CIBLE et PRE REQUIS

Tout porteur de projet à l'installation en Côte-d'Or.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et documents, témoignage, tests / positionnements, études de cas et jeux de rôle, questions-réponses. L'intervenante, consultante en communication, favorise les méthodes participatives.

MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Participation aux exercices, mises en situation, échanges.
Auto-positionnement des compétences au démarrage du présentiel et en fin de formation.
Certification professionnelle « Création ou reprise d'une entreprise agricole » obtenue après validation des compétences selon trois modalités d'évaluation : questionnaire en ligne, présentation orale auprès de professionnels, support écrit. Le candidat doit satisfaire 70% minimum des critères d'évaluation.

TARIF :

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP) pour étudier les possibilités de prise en charge

Consultez le site <https://www.deveniragriculteurbfc.fr/> pour en savoir + sur le PAI et le PPP

Coût des formations : 35 € / heure de formation. Prises en charge possibles :

- Compte Personnel Formation (consultez votre crédit CPF)
- VIVEA : sous conditions

DATES – HORAIRES – LIEUX

Lundi 2 octobre 2023	gh00 17h00	MAISON DE L'AGRICULTURE 1 rue des coulots 21 110 BRETENIERE
Lundi 20 novembre 2023		
Lundi 29 janvier 2024		
Lundi 4 mars 2024		
Lundi 15 avril 2024		
Jedi 27 mai 2024		
Lundi 1 ^{er} juillet 2024		
Lundi 7 octobre 2024		
Lundi 2 décembre 2024		

INTERVENANT :

M. MICHAUT, Responsable de Formation Chambre d'Agriculture 21

CONTACT : Equipe CertiCREA - 03 80 68 66 00 - certicrea@cote-dor.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 80.64 €* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.
*Montant basé sur le SMIC horaire au 1^{er} mai 2023

